

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD, TENUE À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE LE 5 FÉVRIER 2018, À 20H, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR SIMON BRUNELLE.

1. PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

À la session régulière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard étaient présents les conseillers :

- Monsieur Éric Chastenay, conseiller au siège numéro 1
- Monsieur Pierre Carignan, conseiller au siège numéro 3
- Monsieur Michel Deshaies, conseiller au siège numéro 4
- Monsieur Jean-Marie Dionne, conseiller au siège numéro 5
- Monsieur Sébastien Lemay, conseiller au siège numéro 6
- Monsieur Simon Brunelle, maire

Absent :

- Monsieur Carl Héon, conseiller au siège numéro 2

Invités :

- Madame Carine Neault, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Simon Brunelle souhaite la bienvenue à tous en déclarant la réunion ouverte à 20h09.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés.1727-02-18

Il est **PROPOSÉ** par Jean-Marie Dionne et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal
5. Période de questions
6. Correspondance
7. Rapport de la secrétaire-trésorière
8. Rapport du maire
9. Rapport des comités
 - a. Bibliothèque
 - b. Comité culturel de la MRC de Bécancour
 - c. Régie de la gestion des déchets
 - d. Régionalisation de l'aréna
10. Comptes à payer
11. Dépenses incompressibles
12. Liste des revenus
13. Dépenses à approuver
 - a. ADMQ – Cours de directeur général agréé et congrès 2018
 - b. Centre de femmes Parmi elles – Location de salle
14. Demandes
 - a. TRECQ – Projet Yoga lire
 - b. Demande de prolongation de délai pour l'adoption d'un règlement de concordance
15. Affaires courantes
 - a. Liste des permis
16. Affaires nouvelles
 - a. Liste des prix de location de la salle Éric-Côté
 - b. Conférence à Drummondville – Dérogation au RPEP (Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection)
 - c. Choix de la firme d'ingénieur pour la rédaction de plans et devis pour les travaux en lien avec le programme TECQ 2014-2018
17. Règlements
 - a. Avis de motion : Code d'éthique et de déontologie des élus
18. Période de questions
19. Levée de l'assemblée

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2018 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

Rés.1728-02-18

Il est **PROPOSÉ** par Michel Deshaies et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 15 janvier 2018.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas de question

6. CORRESPONDANCE

La directrice générale dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 4 décembre 2018 et résume les communications ayant un intérêt public.

7. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

- Les comptes de taxes municipales ont été imprimés le 24 janvier 2018. L'envoi postal a été effectué le 01 février 2018.
- La directrice générale par intérim est allée suivre une formation en lien avec l'application de la nouvelle loi 122. Plusieurs changements dans la gestion municipale sont déjà en place. Un résumé sera présenté aux conseillers ultérieurement.

8. RAPPORT DU MAIRE

Rien à cet item

9. RAPPORT DES COMITÉS

a. Bibliothèque

Rien à cet item

b. Comité culturel de la MRC de Bécancour

Rien à cet item

c. Régie de la gestion des déchets

Rien à cet item

d. Régionalisation de l'aréna

Rien à cet item

10. COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer a été déposée ;

Rés.1729-02-18

Il est **PROPOSÉ** par Pierre Carignan et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser le directeur général à payer les comptes suivants pour un montant total de 17 006,40 \$:

ADOPTÉE

Fournisseur	Description	Montant
Audrey Nadeau-Dufresne	Atelier d'éveil musical du 20 décembre 2017	232,50 \$
Bell Canada	Téléphone bureau municipal et bibliothèque	233,35 \$
Coop Parisville	Quincaillerie	11,90 \$
CRSBP	Contribution annuelle et fourniture de bureau	3 187,66 \$
Excavation Denis Demers inc.	Déneigement février et heure de pelle pour bris d'eau	6 953,92 \$

Groupe Archambault	Achat de livres	151,99 \$
Hélène Lambert	Ménage salle et bureau – janvier	405,00 \$
Hydro Québec	Électricité – Lumière de rue	137,35 \$
Infotech	Taxation	484,27 \$
Municipalité Saint-Pierre-les-Becquets	Entente inter-municipal – Station de chloration	2 138,65 \$
Municipalité Saint-Pierre-les-Becquets	Frais déplacement inspecteur municipal	324,81 \$
Papeterie du Sagittaire	Fourniture de bureau, impression Info-Cécilois	757,50 \$
RIGIDBNY	Ordures février	1 987,50 \$
Total		17 006,40 \$

Je certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses.

11. **DÉPENSES INCOMPRESSIBLES**

CONSIDÉRANT QUE la liste des dépenses incompressibles a été déposée au conseil ;

Rés.1730-02-18

Il est **PROPOSÉ** par Michel Deshaies et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses incompressibles totalisant 1 609,99 \$ ainsi que 6 456,05 \$ en salaires.

ADOPTÉE

Fournisseurs	Description	Montant
Croix Bleue Médavie	Assurances collectives	1 181,31 \$
Industrielle alliance	RVER – janvier	86,04 \$
Poste Canada	Envoi Info-Cécilois, 300 timbres	342,64 \$
Total		1 609,99 \$

12. **LISTE DES REVENUS**

Description	Montant
Assurances collectives à payer	70,28 \$
Droit de mutation	110,00 \$
Intérêts sur arrérages	282,92 \$
Location salle Éric-Côté	720,00 \$
Panneau d'adresse civique - 911	26,00 \$
Taxes municipales 2016 - 2017	2 640,92 \$
Trop perçu	217,38 \$
Total	4 067,50 \$

13. **DÉPENSES À APPROUVER**

a. **ADMQ – Cours de directeur général agréé et congrès 2018**

Rés.1731-02-18

Il est **PROPOSÉ** par Jean-Marie Dionne et résolu unanimement par les conseillers présents :

- De procéder à l'achat des deux (2) derniers cours dans le cadre de la formation d'Amélie Hardy Demers offerte par l'ADMQ pour l'obtention du statut de directrice générale agréé au montant de 364,00 \$ plus taxes chacun ;
- D'autoriser la participation de la direction générale au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu les 13-14-15 juin 2018, de payer les frais d'inscriptions de 569,00\$ plus taxes et à rembourser tous les frais reliés à cette activité.

ADOPTÉE

b. **Centre de femmes Parmi elles – Location de salle**

CONSIDÉRANT QUE le Centre de femmes Parmi elles organisent une conférence à la salle Éric-Côté le 26 mars 2018 ;

CONSIDÉRANT QU'IL s'agit d'une conférence qui sera donnée par Mme Paule Lévesque, éducatrice spécialisée, ayant pour thème « ça fait 5 fois que je te le dis » et qu'elle sera éducatives et aidantes pour les parents de l'Est de la MRC ;

Rés.1732-02-18

Il est **PROPOSÉ** par Jean-Marie Dionne et résolu unanimement par les conseillers présents d'offrir gratuitement la location de la salle Éric-Côté au Centre de femmes Parmi elles pour la conférence du 26 mars 2018 en leur spécifiant qu'il sera de leur responsabilité de placer la salle et de la remettre en ordre à leur départ.

ADOPTÉE

14. DEMANDES

a. TRECQ – Yoga lire

Rés.1733-02-18

Il est **PROPOSÉ** par Sébastien Lemay et résolu unanimement par les conseillers présents de nommer Carine Neault, directrice générale adjointe, à titre de signataire autorisé pour tous les documents se rattachant au projet de la TRECQ « Yoga-lire ».

ADOPTÉE

b. Demande de prolongation de délai pour l'adoption d'un règlement de concordance

CONSIDÉRANT QUE le règlement numéro 373 modifiant le règlement numéro 289 concernant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour relativement à la nouvelle cartographie des zones exposées aux glissements de terrain et au cadre normatif est entré en vigueur le 22 mars 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE le délai de six (6) mois pour adopter tout règlement de concordance, en vertu de l'article 58 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q. c. A-19.1) est échu ;

CONSIDÉRANT QU'une prolongation de délai a été accordée par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire expirant le 31 mars 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Bécancour agit à titre de consultant pour la réalisation des règlements de concordance de 11 municipalités sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QU'un délai supplémentaire de six (6) mois est nécessaire pour mener à bien le processus d'adoption ;

Rés.1734-02-18

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sébastien Lemay, appuyé par Michel Deshaies et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard demande au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire une prolongation de délai supplémentaire de six (6) mois pour compléter le processus d'adoption de son règlement de concordance.

ADOPTÉE

15. AFFAIRES COURANTES

a. Liste des permis

Aucun permis n'a été délivré en janvier 2018.

16. AFFAIRES NOUVELLES

a. Liste des prix de location de la salle Éric-Côté

Remis à une prochaine séance.

b. Dérogation au RPEP – Conférence à Drummondville

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard est interpellée par la Loi sur les hydrocarbures et les différents projets de règlement s'y rattachant ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lanoraie organise une conférence à Drummondville le 24 mars 2018 afin de faire le point et de décider de la suite des choses avec toutes les municipalités qui souhaitent en savoir plus sur le sujet ;

Rés.1735-02-18

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par Sébastien Lemay et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser la participation du maire, Simon Brunelle, à la conférence et de défrayer les coûts d'inscription de 75\$ par personne ainsi que les frais s'y rattachant.

ADOPTÉE

c. Choix de la firme d'ingénieur pour la rédaction de plans et devis pour les travaux en lien avec le programme TECQ 2014-2018

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard souhaite réaliser certains travaux qui avaient été ciblés comme prioritaires dans notre Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées ;

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de proposition d'honoraire ont été faite auprès de la firme SNC-Lavalin ;

Rés.1736-02-18

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par Sébastien Lemay et résolu unanimement par les conseillers présents d'accorder la réalisation des plans et devis à la firme SNC-Lavalin pour la somme de 10 400,00 \$.

ADOPTÉE

17. RÈGLEMENTS

a. Avis de motion : Code éthique et déontologie des élus

Rés.1737-02-18

Le conseiller Éric Chastenay donne AVIS DE MOTION qu'à une prochaine séance du conseil il sera proposé l'adoption, avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du Code municipal du Québec, d'un Code d'éthique et de déontologie des élus. La directrice générale présente et dépose le projet de règlement. Celui-ci est également disponible pour consultation au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés.1738-02-18

Il est **PROPOSÉ** par Jean-Marie Dionne et résolu unanimement par les conseillers présents de lever la séance à 20h59.

Simon Brunelle, maire

Carine Neault, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim